

**REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°01-2024

SÉANCE DU 26 JANVIER 2024

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 7
Nombre de procuration : 2
Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier, le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie, sous la présidence du maire, Madame Marie-Pierre DRAIN.

Présents :

Mme DRAIN

Marie-Pierre, Mme SIMOES Sandrina, M. CLAUDE Jean-François, M. CAUCHARD Jacques, M. GIRAUD Guillaume, Mme MICOUD Marion, M. SIONNEAU Philippe

Absents excusés : M. HOFMANN Bernd, M. ZANARDI Guy,

Procurations : M. HOFMANN Bernd donne procuration à M. CLAUDE Jean-François, M. ZANARDI Guy donne procuration à Mme SIMOES Sandrina

Absents : Elise CHAFKI, Myriam PASCALE,

Secrétaire de séance M. CLAUDE Jean-François

1/ ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE : PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune de Lalley souhaite rendre la Mairie accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour cela, elle souhaite descendre le secrétariat de mairie aux rez-de-chaussée. Certains travaux sont nécessaires afin de réaliser ce projet.

Le programme de ces travaux, dont le coût éligible est estimé à 41070 euros HT, sera inscrit au titre de l'année 2024.

Afin de chiffrer les dépenses, la Commune a fait plusieurs devis qui permettent de préciser le plan de financement comme suit :

- Maçonnerie : 3065.80€HT soit 3678.96€ TTC
- Peintures et Cloisons : 11047€ HT soit 2209.40€ TTC
- Electricité : 11958 € HT soit 14349.60€ TTC
- Portes : 15250€ HT soit 18300€ TTC

Le montant total des travaux s'élèvent à 41320€ HT soit 49584€ TTC

La Commune pourrait prétendre aux subventions suivantes :

- de l'Etat (Dotation d'Equipement au Territoire Ruraux) à hauteur de 20% soit 8264€ HT
- du Département à hauteur de 40% pour le Département soit 16528€ HT

Le reste à charge pour la Commune serait de 16428€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de ce projet dont la réalisation est prévue en 2024 ;

CHARGE Madame la Maire de constituer les dossiers de demande de subvention et de signer tous documents nécessaires se rapportant à cet objet.

**Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.**

**POUR COPIE CONFORME
La Maire, Marie-Pierre DRAIN**

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE.
Transmise à la Préfecture le 29/01/2024
Publiée le 29/01/2024
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME